

## SITE IMMERGÉ DE L'AGE DU BRONZE À LAPARTENS (commune de Vendays-Montalivet, Gironde)

Julia Roussot-Larroque \* et Patrick Bernat \*\*

*Résumé.* Le site de Lapartens, dans les marais du Nord Médoc, livre des restes de constructions de bois, associées à des vestiges archéologiques du Bronze moyen. Des pieux et piquets encore plantés dans le substrat tiennent en place des bois horizontaux souvent planés, planches, madriers ou bastings et poutres de chêne, suivant deux axes perpendiculaires. Vers le sommet de ces substructions, le sol a été stabilisé par un apport de tessons et de fragments de briques d'argile. Ces briques modelées à la main et irrégulièrement cuites, présentent de larges perforations traversantes. Ici en position secondaire, leur fonction première demeure inconnue. La céramique à cordons et pastillages appartient au Bronze moyen médocain. Des traces métalliques (azurite sur cuivre) repérées dans le sédiment pourraient suggérer des activités métallurgiques.

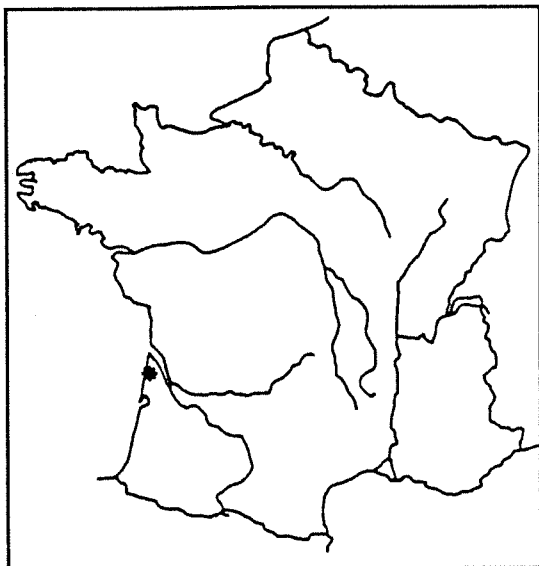
*Summary.* At Lapartens (Vendays-Montalivet, Gironde), a Middle Bronze Age site is currently under excavation in a waterlogged environment. The archaeological evidence consists of the basis of wooden structures surviving in the organic mud. Horizontal beams were laid on the bottom and thinner vertical posts driven into the clay bed, presumably to prevent lateral sliding. Planks, beams and piles are exclusively made of oak wood, and so are some smaller objects. The availability of an interpretation of these structures depends on the hoped enlargement of the investigated area. Near the top of the wooden substructions, the moisted soil has been stabilized by the incorporation of archaeological debris: pottery sherds and more numerous fragments of hand-modelled baked mud-bricks of different shapes and dimensions, most often quadrangular in section. Many of them show a large transverse perforation. Their primary position and consequently their destination remain unknown. The pottery sherds are similar to the pots with finger-decorated cordons and plastic decoration frequently associated with hoards of palstaves and flanged axes of the local Middle Bronze Age (médocain) type. Traces of copper hydroxycarbonate (azurite) in the sediment may suggest that metallurgical activities were taking place on the site or in the immediate vicinity.

*Resumen :* El sitio de Lapartens, situado en la zona pantanosa del Médoc norte, libra restos de un maderamen horizontal, asociado a vestigios arqueológicos del Bronce medio; estacas y piquetes, todavía hundidos en el substrato, soportan maderos horizontales, muy a menudo acepillados, tablonos o empalletados y vigas de roble, posicionados según dos ejes perpendiculares. Hacia la cabecera de estas " substruccions", el suelo ha sido estabilizado mediante aportaciones de tiestos y ladrillos de argila fragmentados. Estos ladrillos, de fabricación manual y cocido irregular, presentan anchas perforaciones traveseras, que situadas aquí en posición secundaria, hacen que su principal función sea todavía desconocida. La cerámica, con decoraciones plásticas y cordones con ornamentación digital, pertenece al Bronce medio "medocain". Trazas metálicas, (azurita asociada al cobre) descubiertas en los sedimentos, podrían sugerir ciertas actividades metalúrgicas

Le site de Lapartens, commune de Vendays-Montalivet, dans le Nord Médoc, se trouve situé à huit kilomètres environ du littoral actuel de l'Océan, et à une altitude voisine de 8 m (fig. 1). Rien ne distingue ce point particulier dans le paysage sableux et marécageux, passablement monotone, du Bas-Médoc. Les terres avoisinantes sont recouvertes de dépôts sableux holocènes, actuellement complantés de pins et de chênes, qui dissimulent totalement au regard les anciennes surfaces. Derrière le cordon des dunes littorales, entre Naujac-sur-Mer et Vendays, s'étend le marais de la Perge, drainé par des chenaux appelés localement *crastes*. Le site occupe la berge de l'une d'elles, la craste de la Barreyre, qui s'écoule vers le nord et rejoint le Deyre, affluent du chenal du Gua qui lui-même se

déverse dans l'estuaire de la Gironde, au port de Saint-Vivien-de-Médoc. Le fond de cette craste, large d'environ deux mètres, est à 1,44 m de profondeur sous le sol actuel. Ses eaux, souvent basses et stagnantes à la fin de l'été, remontent dès l'automne et peuvent couler à ras bord jusqu'au début de l'été, avec un fort courant. Son cours sinueux favorise le dépôt des sédiments charriés par les eaux, promptement recolonisés par la végétation aquatique, d'où un encombrement rapide du lit, nécessitant des recalibrages répétés.

## 1. MISE EN EVIDENCE D'UN SITE IMMERGÉ DU BRONZE MOYEN



*Fig. 1 : Lapartens (Vendays-Montalivet)  
situation géographique du site*

Au début de l'été 1993, des travaux furent entrepris à l'initiative de la commune de Vendays-Montalivet. La craste fut recreusée de 0,30 m environ, et ses berges reprofilées. Cette même année avait lieu une opération de prospection diachronique (1) portant sur plusieurs communes du Nord-Médoc, sous la conduite de l'une de nous (J. R.-L.) travaillant en équipe avec plusieurs membres de la F. A. M. (Formation archéologique médocaine). L'un d'eux, Patrick Duluc, repéra dans les déblais déversés sur le bord de la craste des tessons, des silex taillés et de curieuses briques d'argile cuite modelées à la main.

Deux périodes d'occupation étaient identifiables. D'abord, quelques traces de la culture d'Artenac du Néolithique final: deux anses nasiformes et quelques tessons fins, dont un à décor incisé-pointillé typique (fig. 2, n° 14 à 17) auxquels pouvait se rattacher une flèche en silex à ailerons et pédoncule, récoltée en surface une centaine de mètres en amont (fig. 2, n° 1).

En second lieu, des vestiges plus abondants du Bronze moyen médocain, en particulier des tessons à cordons pincés et pastillages. Dès le départ, nous avons pensé que les briques se rapportaient aussi à cette époque, car des fragments comparables, mais rares et dispersés, ont été mis au jour dans les niveaux du Bronze moyen de la Lède du Gurg à Grayan, éloignée d'une vingtaine de kilomètres seulement.

Un niveau riche en fragments de briques apparaissait dans la coupe de la berge. La couche archéologique avait été attaquée et surcreusée d'au moins 0,25 m dans l'emprise de la craste. En même temps, quelques restes de bois, accrochés ou arrachés par les engins, étaient repérés, dont un fragment de pieu et un tronçon de planche en mauvais état. L'eau étant déjà haute au moment de la prospection, il n'était pas possible de déterminer si ces vestiges étaient ou non associés. C'est avant tout la présence des briques qui nous incita à solliciter du Service régional de l'Archéologie une autorisation de sondage, dans l'espoir de les observer en place et d'en comprendre la fonction encore inexploitée. Cette autorisation fut accordée à l'un de nous (P. B.).

Le sondage, implanté sur la rive droite de la craste, eut lieu durant l'été 1995. Outre les signataires de l'article, une équipe constituée de membres de la Formation archéologique médocaine, Patrick Duluc, Alain Debard, Michèle Estada, Ariane Giorgetti, Olivier et Isabelle Moranvillier y a participé. Dans le cadre étroit d'un sondage, le dégagement des éléments encore pris dans la berge ne pouvait être entrepris. L'enlèvement de la masse des déblais rejetés latéralement aurait exigé des travaux trop importants. La seule opération envisageable était d'explorer la zone recreusée par les

engins. Deux barrages distants de 8 m furent établis, l'un en amont, l'autre en aval de l'emplacement choisi, à l'aide de deux grandes plaques de contreplaqué enfoncées à 0,30 m environ sous le niveau du fond, et après creusement d'un puisard permettant la mise en service d'une pompe. Grâce à la sécheresse de l'été 1995, la craste était presque à sec au début du sondage. Des difficultés techniques furent cependant rencontrées par la suite, car à mesure que le sondage s'approfondissait, le débit de l'eau devenait plus important, exigeant un temps de pompage de plus en plus long. Malgré cela, le sondage permit de mettre en évidence un niveau archéologique en place avec des vestiges de structures en bois du Bronze moyen.

Il devait s'avérer par la suite que l'encombrement rapide de la craste faisait planer sur le site la menace imminente d'un nouveau reprofilage, décidé par le Conseil municipal de Vendays. Une autorisation de sauvetage urgent a donc été sollicitée pour 1997 auprès du Service régional de l'Archéologie, et accordée à l'une de nous (J. R.-L.). Les opérations étant actuellement en cours, seules quelques observations préliminaires seront rapidement évoquées; cette note portera donc essentiellement sur les résultats du sondage de 1995.

## 2. LA STRATIGRAPHIE

Le sommet de la couche archéologique se situe à 2,30 m de profondeur sous la surface des déblais récents et à 1,40 m environ sous le niveau du sol actuel, hors déblais. A cette profondeur, sous un dépôt sablo-argileux brun homogène, archéologiquement stérile, on rencontre un niveau brun gris, épais d'une quinzaine de centimètres, renfermant des tessons, quelques silex et surtout des fragments de briques d'argile cuite, formant un lit discontinu. Ce dépôt, dont le but semble avoir été de stabiliser le sol boueux, s'amenuise progressivement vers le nord jusqu'à disparaître. Le sommet actuel des substructions de bois apparaît à 25 cm environ au-dessous de ce niveau de circulation, hormis quelques têtes de pieux qui en dépassent de quelques centimètres. Ces bois sont pris dans un sédiment sablo-argileux brun sombre, riche en matières organiques et débris végétaux, dont le sommet est marqué par un mince niveau de sable lavé. Enfin, le niveau le plus profond reconnu dans le sondage est une argile bleuâtre compacte dont la surface s'incline fortement vers le nord-est, ce qui suggère que les occupants du site s'étaient peut-être installés sur la berge d'un ancien méandre ou d'un ancien chenal, ou au bord d'une lagune aujourd'hui colmatée.

## 3. LES VESTIGES DE STRUCTURES EN BOIS

Sous des fragments ligneux en mauvais état, déplacés et écrasés par les engins, des bois mieux conservés sont apparus dans l'emprise du sondage, sur 2,50 m environ de long et 0,30 à 0,40 m de large. Les uns reposaient à plat, d'autres étaient encore plantés dans le substrat, à une profondeur pouvant atteindre 1,90 m environ sous le niveau du sol actuel. Ces substructions sont donc conservées sur 0,50 à 0,60 m de haut. Trois relevés successifs au 1/5 ont été établis (fig. 1, n° 2 à 4). Chaque élément a été mesuré et des photos de détail ont été prises pour illustrer les traces de travail encore observables sur certains de ces bois (fig. 5 et 6). Pour assurer leur préservation, ceux-ci ont été marqués, emballés dans une feuille plastique, lestés et enfin ré-immérgés dans la craste. Le chêne constitue l'essence principale, sinon unique, mise en œuvre. Des glands et des cupules conservés dans le sédiment montrent que la chênaie devait environner le site. Des feuilles de saule ont été reconnues également, mais ce bois ne semble pas avoir été utilisé sur place. Les bois travaillés appartiennent à plusieurs catégories: piquets ou pieux, pièces planées, madriers ou bastings, poutres, ainsi qu'une fourche.

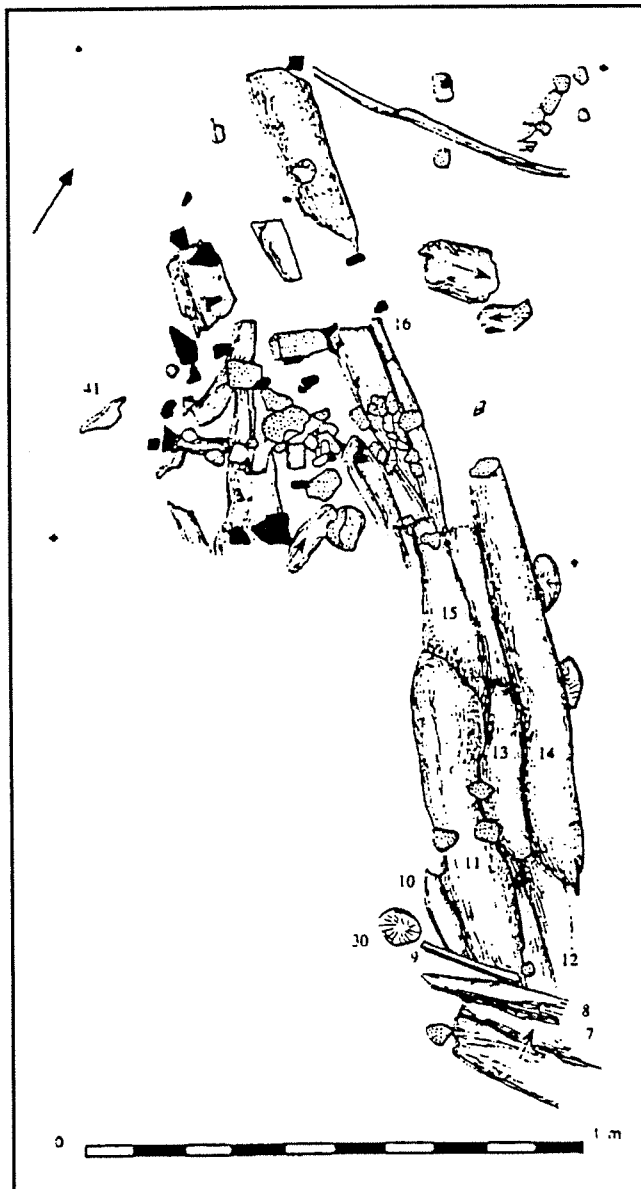
*Piquets ou pieux.*

Fig. 2: premier relevé des substructions de bois rencontrées lors du sondage

Quatre pieux ou piquets plantés au fond ont été laissés en place ; simples perches non écorcées, leurs diamètres apparents s'échelonnent de 7 à 16 cm. Deux piquets droits en bois refendu ont été également laissés en place; de ce fait, seule leur épaisseur a été mesurée, soit 14 cm sur 6, et 8 cm sur 5. Six autres ont été prélevés et mesurés:

- n° 20: longueur: 28; épaisseur max.: 6; min. 4; écorcé, section presque carrée, extrémités cassées;

- n° 21: longueur: 17; épaisseur max.: 6; min. 4; section subtrapézoïdale (ces deux éléments, 20 et 21, pourraient avoir appartenu à l'origine à un même bois ouvré);

- n° 22: longueur: 53; épaisseur max.: 5 et 4,5; section presque carrée; l'une des extrémités est coupée en biais, l'autre est cassée;

- n° 23: longueur: 62; épaisseur max.: 7,5; min.: 6; section à deux pans coupés; des coups d'herminette, de deux dimensions différentes, sont encore visibles. L'une des extrémités est appointie, coupée en biais de chaque côté; l'autre semble brûlée;

- n° 24: longueur: 22; épaisseur max.: 4,5; min.: 3,5; extrémités cassées, section trapézoïdale;

- n° 38: longueur visible: 90 ; épaisseur max.: 7.

*Pièces de bois planées*

- n° 16: longueur: 50, largeur: 12; épaisseur max.: 3; cette pièce de bois, gisant au sommet du niveau archéologique, avait été détruite en partie lors du reprofilage; une

feuilure se poursuit sur toute sa longueur conservée;

- n° 33: bois pris dans la coupe; longueur apparente: 16; largeur: 12; épaisseur: 3; il s'agit d'un quart de rond, plané;

- n° 36: bois pris dans la coupe comme le précédent; longueur inconnue; largeur: 21;

- n° 37: bois pris dans la coupe; longueur inconnue; largeur: 16, épaisseur: 5; quart de rond, plané.

*Madriers ou bastings*

- n° 25: longueur 86; épaisseur max. 14; min. 7; section trapézoïdale, une extrémité amincie en sifflet d'un côté, probablement en biais aussi à l'autre extrémité, altérée;

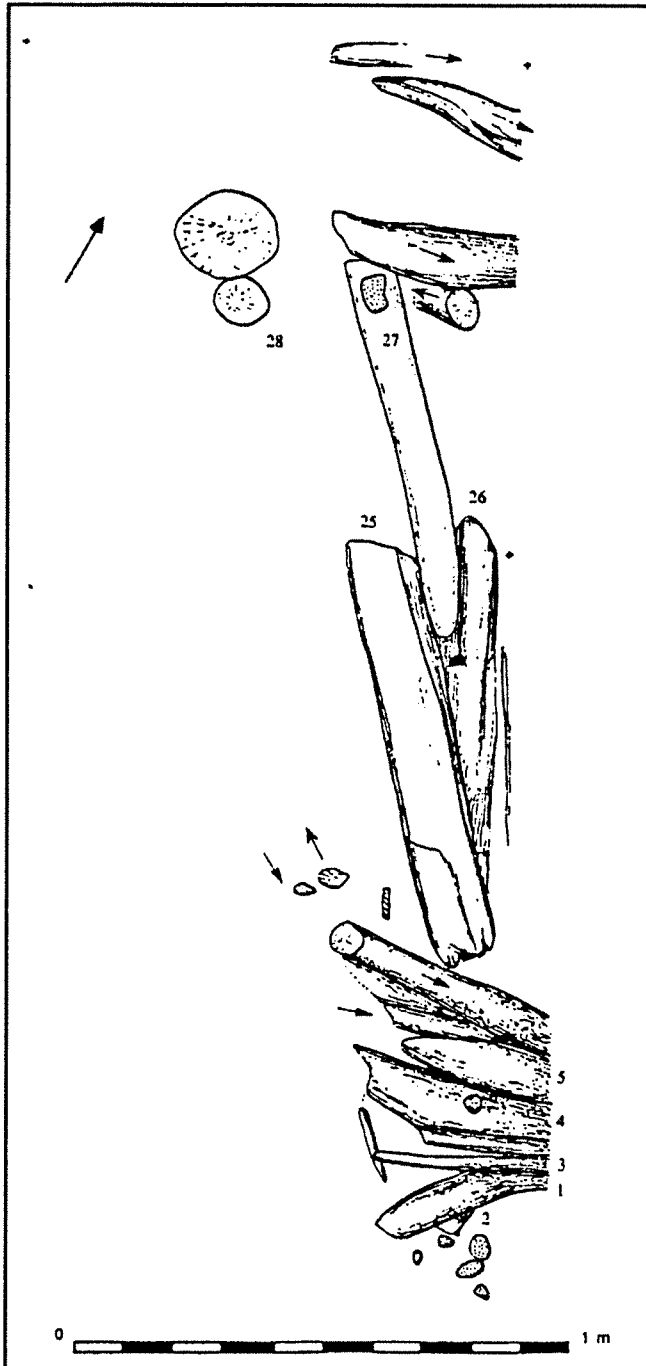


Fig. 3: second relevé des substructions de bois rencontrées lors du sondage

paraît brûlée. La petite pointe a été amincie et porte des traces d'outil rapprochées, de section en U. Du côté extérieur, elle est en pan coupé et paraît avoir été brûlée (pour la durcir?) comme l'autre pointe.

Ces bois travaillés manifestent une organisation intentionnelle, les uns placés en position verticale à l'origine, et les autres, à l'horizontale.

- n° 26: longueur: 93, épaisseur max.: 18, min. 10; section équinée d'un côté, en quart de rond de l'autre; une extrémité est en biseau légèrement arrondi, l'autre est cassée; ce madrier porte des traces d'outil assez confuses, hormis des coupures à l'une des bouts et sur un flanc;

- n° 27: longueur: 87; épaisseur max.: 18, min.: 7; section triangulaire, bouveté le long d'un des champs; sur la face plane, vers le milieu de la longueur, cette bouveture est interrompue par une échancrure en demi-cercle (diamètre: 4 cm); des traces d'outil sont visibles. Les deux extrémités sont coupées symétriquement en biais, perpendiculairement à la face plane.

#### *Poutres*

Elles se situent vers la base de la structure et n'ont pu être entièrement dégagées dans le cadre du sondage de 1995 ; leur section (25/15) est comparable à celle de nos poutres actuelles:

- n° 39: section rectangulaire épaisse, aperçue seulement sur une faible partie de sa longueur;

- n° 40: section sub-rectangulaire épaisse, deux faces légèrement courbes, aperçue seulement, comme la précédente, sur une faible partie de sa longueur.

#### *La fourche*

n° 28, mesure 98 cm de longueur dont 66 de la base à la bifurcation; ses deux branches sont asymétriques et inégales. La tige, approximativement ronde, porte les traces d'un outil tranchant et deux coups de gouge vers son extrémité proximale. La grande pointe a été amincie sur ses deux faces, interne et externe; l'une d'elles porte la trace d'enlèvements réguliers (fig. 9); l'autre face

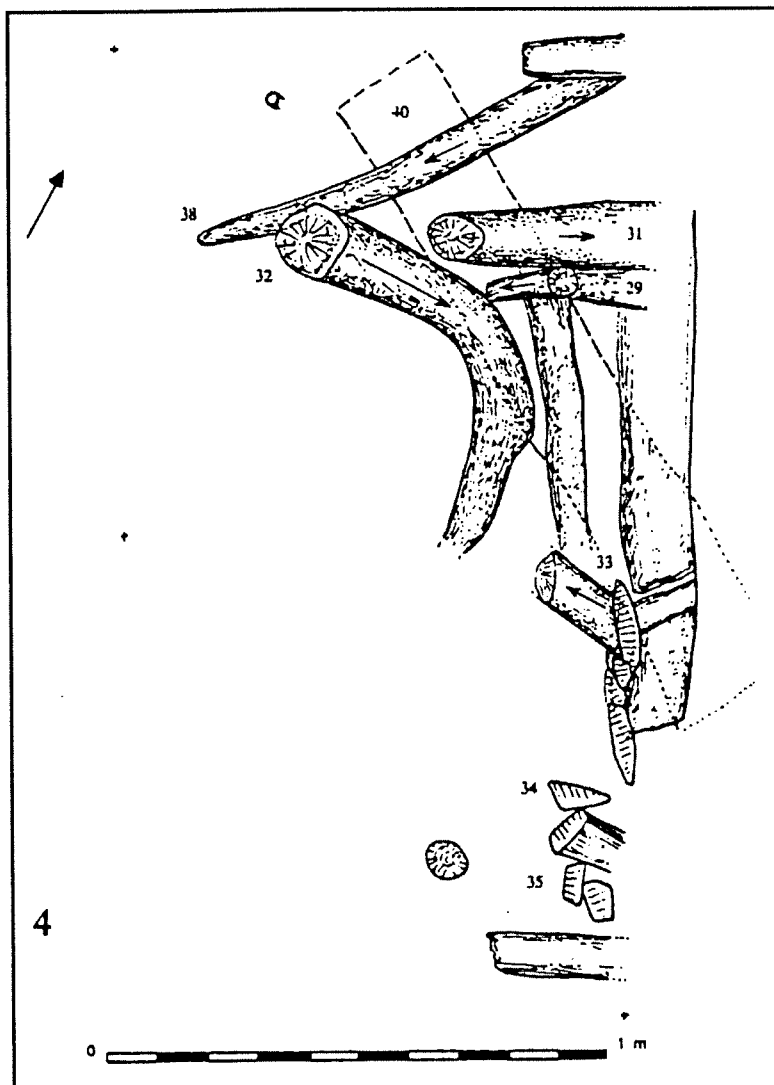


Fig. 4: troisième relevé des substructions de bois rencontrées lors du sondage

travail ne peut relever du hasard; elle suggère une organisation intentionnelle. Malgré la surface réduite du sondage, il n'est pas douteux que l'on se trouve sur le bord d'une construction qui se poursuit sous la rive droite de la craste. D'autres bois ont été repérés en amont, sur la rive opposée. L'exiguïté de la fenêtre ouverte par le sondage ne permet pas de conjecturer le plan d'ensemble. Seules quelques remarques sont possibles pour le moment.

Dans le sens horizontal se trouvent les éléments les plus importants: deux niveaux de grosses poutres à la base et deux niveaux de bastings au-dessus. Dans le sens vertical, les éléments sont de taille plus réduite, pieux ou bois refendus ou planés, courts et dépassant peu du substrat (du moins actuellement). Leur rôle ne devait pas être de soutenir l'ensemble, mais plutôt de le stabiliser à la base en évitant les déplacements latéraux, comme dans les constructions sur sablière basse. Nous avons signalé le bouvetage du n° 27, associé à une échancrure semi-circulaire dont la position médiane ne doit pas être fortuite, et la feuillure de l'élément n°16. En outre, le façonnage de la majorité des bois, planés parfois sur les quatre faces, et les sections trapézoïdales ou quadrangulaires très régulières de certains d'entre eux (n° 22 et 24 par exemple) suggèreraient un travail orienté vers l'ajustage. Dans le même ordre d'idées, on notera le retour de certains rapports dimensionnels pour les sections des pièces

#### *Les bois verticaux.*

Les pieux de section subcirculaire et les piquets en bois refendus devaient être à l'origine en position verticale; la plupart d'entre eux sont encore plantés dans le substrat, bien qu'ayant pris une inclinaison de 40 à 45°, majoritairement vers le nord-ouest. Ils ont été laissés en place hormis le pieu appointé n° 23, non écorcé sauf vers la pointe.

#### *Les bois horizontaux.*

Dès le sommet et dans les niveaux sous-jacents ont été observés des bois en position horizontale ou sub-horizontale. Au niveau supérieur (fig. 1, n°2), ils sont en majorité orientés sud-sud-est/nord-nord-ouest. Au-dessous (fig. 1, n°3 et 4), les plus importants, tels les bastings superposés n° 25, 26 et 27, suivent la même orientation, tandis que des bois de plus faible section (n° 1 à 9) sont disposés perpendiculairement aux précédents. Cette disposition orthogonale s'observe de même au niveau inférieur.

La position de ces bois dont la plupart présentent des traces de

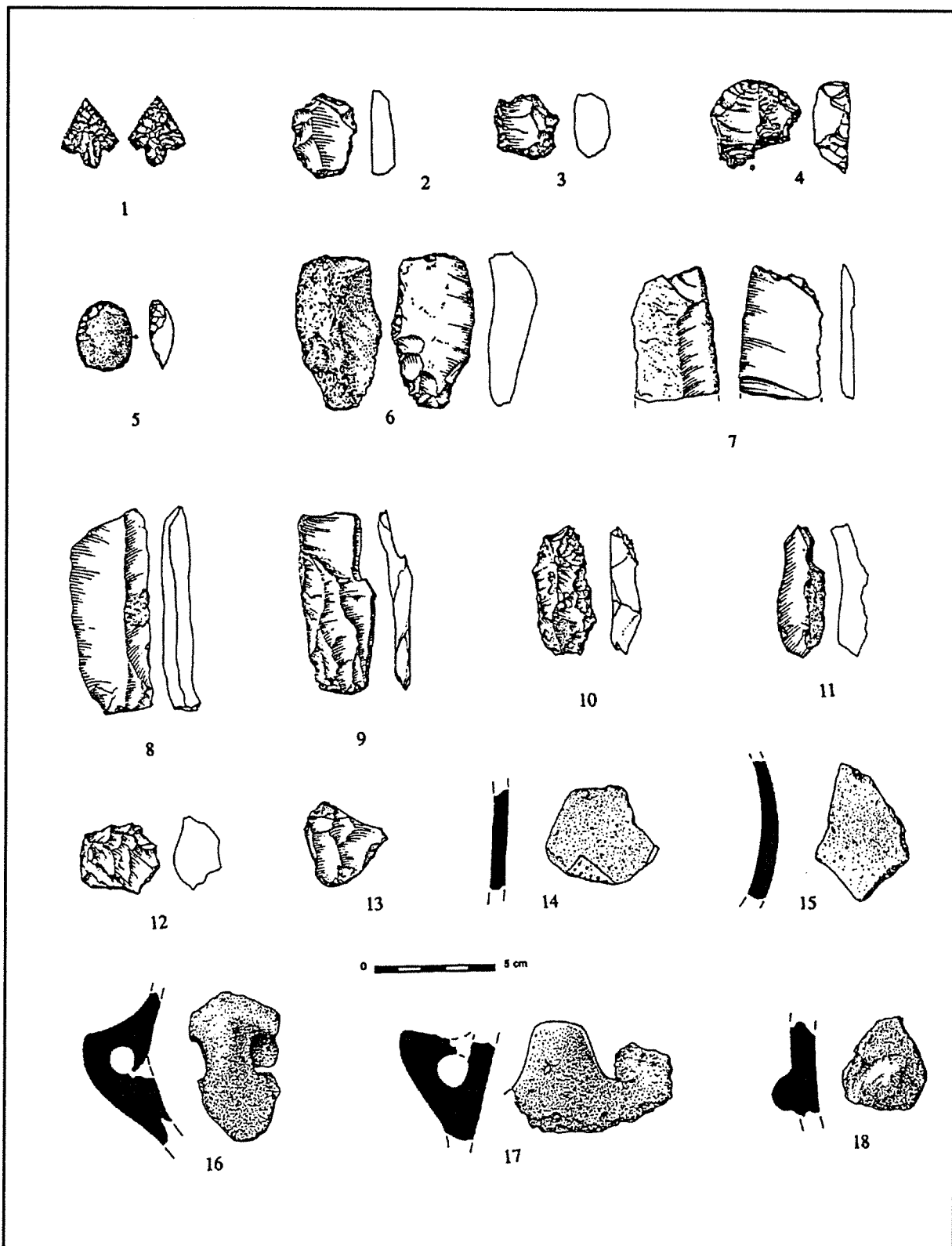


Fig. 5 : Lapartens (Vendays-Montalivet, Gironde). 1 : flèche à ailerons et pédoncule ; 2 à 5 : grattoirs ; 6 : éclat laminaire à retouche inverse d'un bord ; 7 : fragment de lame tronquée ; 8 à 11 : lames ; 12 : nucléus ; 13 : flanc de nucléus ; 14 à 18 : céramique arténacienne ; 17 : bouton de préhension (Artenac ou Bronze). Dessin J. Roussot-Larroque.

de bois travaillées: 6/4 (plusieurs fois), 5/4,5, 7,5/6 et 4,5/3,5 pour les éléments de petites dimensions, et 14/7, 18/10, 18/7 pour les bastings. Un assemblage par ligature est peu probable. Ces bois pourraient avoir été, à l'origine, coincés en force, une grande partie des sections étant trapézoïdale. S'agissait-il d'un assemblage à clins? Seule la présence d'un bouvetage sur le n° 27 pourrait appuyer cette hypothèse, à supposer que l'on ait bien affaire en l'occurrence à un élément de paroi.

De toute manière, on ne saurait dire actuellement s'il s'agit d'une construction à usage d'habitation, d'une annexe ou d'un aménagement de berge, entre autres hypothèses. Il faut espérer que la fouille en cours apportera de nouveaux éléments d'interprétation. En tout cas, elle a déjà permis de dégager une nouvelle structure quadrangulaire d'environ 2 m sur 2, également formée d'éléments horizontaux, coincés en place par des pieux verticaux. Les liens éventuels entre ces deux ensembles vont être recherchés.

#### 4. VESTIGES ASSOCIÉS

Dans l'emprise des substructions de bois, les vestiges archéologiques sont rares, hormis quelques fragments de briques coincés entre des bois, à des niveaux divers. La majeure partie des tessons et silex provient soit du niveau de sol stabilisé, soit de la zone libre près des structures, mais toujours à l'extérieur.

##### *L'industrie lithique*

22 pièces en silex ont été recueillies au cours du sondage, dont seulement 5 outils. Le matériau, de couleurs variées, provient de galets, comme l'attestent les plages de néo-cortex conservées sur une bonne partie des éclats et les deux outils. Le débitage a produit une majorité d'éclats informes et de débris, et seulement quelques lames ou éclats laminaires. Un flanc de nucléus porte des négatifs d'éclats allongés ou lames. La taille au percuteur dur paraît avoir été exclusivement pratiquée. Le décompte s'établit comme suit:

- grattoirs sur éclat: 3, dont un grattoir sur éclat retouché (fig. 2, n° 2); un grattoir sur éclat raccourci, retouche denticulante opposée au front de grattoir; silex brun foncé (fig. 2, n° 4) et un grattoir court sur petit éclat cortical pris transversalement, en silex roux (fig. 2, n° 5);
- éclat denticulé, silex roux (fig. 2, n° 3);
- 6 lames ou éclats laminaires; l'un d'eux cortical, porte une retouche irrégulière inverse du bord droit (fig. 2, n° 6); un fragment distal (n° 7), présente une troncature oblique peu régulière;
- éclats bruts et fragments non brûlés: 5;
- éclats bruts et fragments portant des traces de feu: 6;
- débris non brûlés: 3;
- débris brûlés: 2.
- petit nucléus globuleux en silex brun (fig. 5, n° 12);
- flanc de nucléus présentant des négatifs d'enlèvements laminaires peu réguliers, silex gris foncé (fig. 5, n° 13).

##### *La céramique*

Une cinquantaine de tessons ont été recueillis au cours du sondage (fig. 6 et 7). Le séjour en milieu humide ne les a pas trop affectés. Le dégraissant comprend des grains de quartz assez fin et parfois de la chamotte, dont de gros fragments visibles à l'œil nu. Les couleurs vont du gris brun à l'ocre clair. Deux catégories peuvent être distinguées: une céramique fine, d'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm, et une céramique moyenne, de 6,1 à 11 mm d'épaisseur. Les tessons décorés se classent



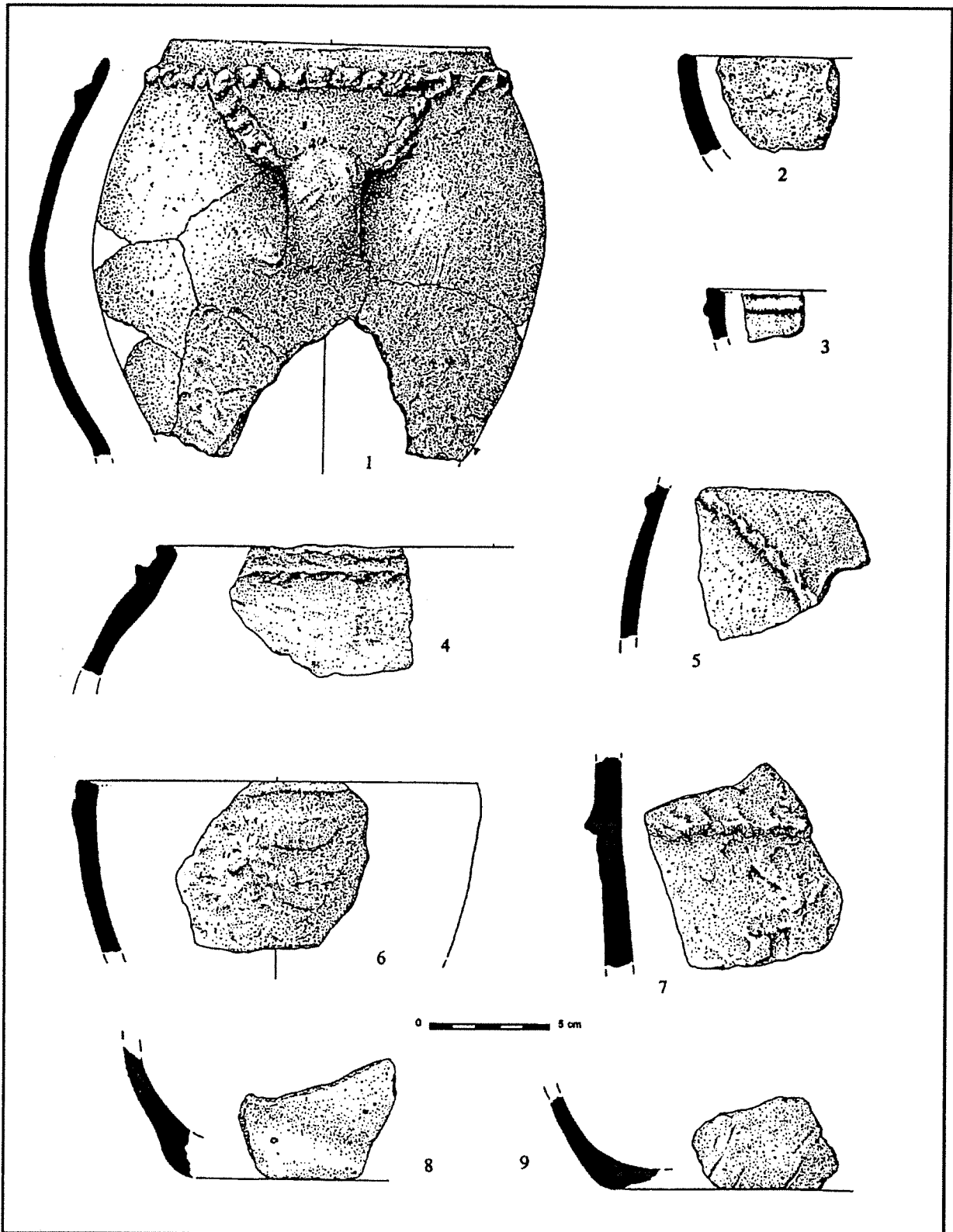


Fig. 6 : Lapartens (Vendays-Montalivet, Gironde). Céramique du Bronze moyen médocain. 1, 3 à 5, 7 : vases à cordons simples ou pincés au doigt ; 2 et 6 : fragments de vases ouverts unis ; 8 et 9 : fonds plats. Dessin J. Roussot-Larroque.

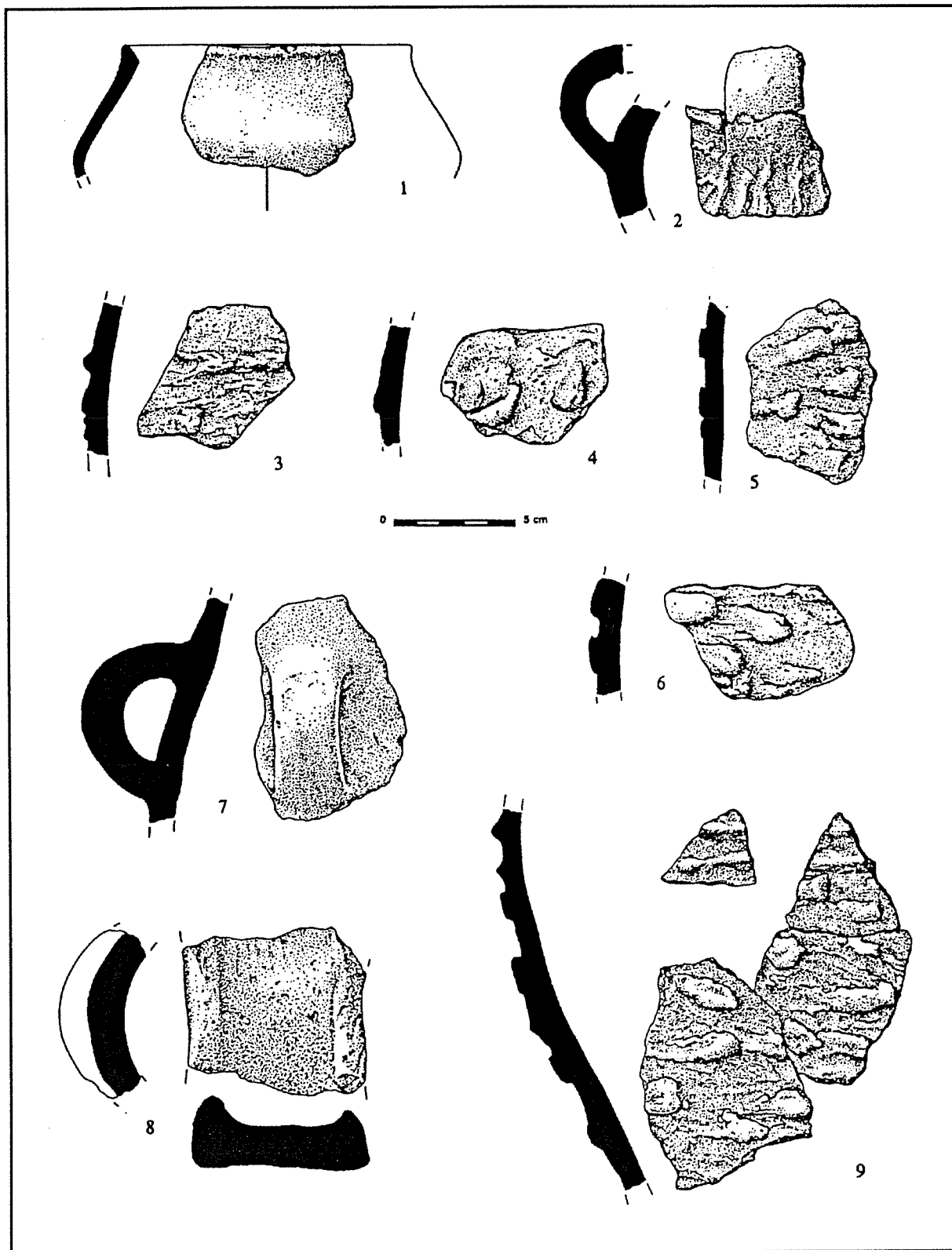


Fig. 7 : Lapartens 1 : (Vendays-Montalivet, Gironde). Céramique du Bronze moyen médocain. 1 : vase biconique non décoré ; 2 : anse en boudin sur un vase à cordons orthogonaux ; 3 : tesson à cordon et pastillages ; 4 à 6, 9 : tessons à pastillages ; 7 et 8 : fragments d'anses. Dessin J. Roussot-Larroque.

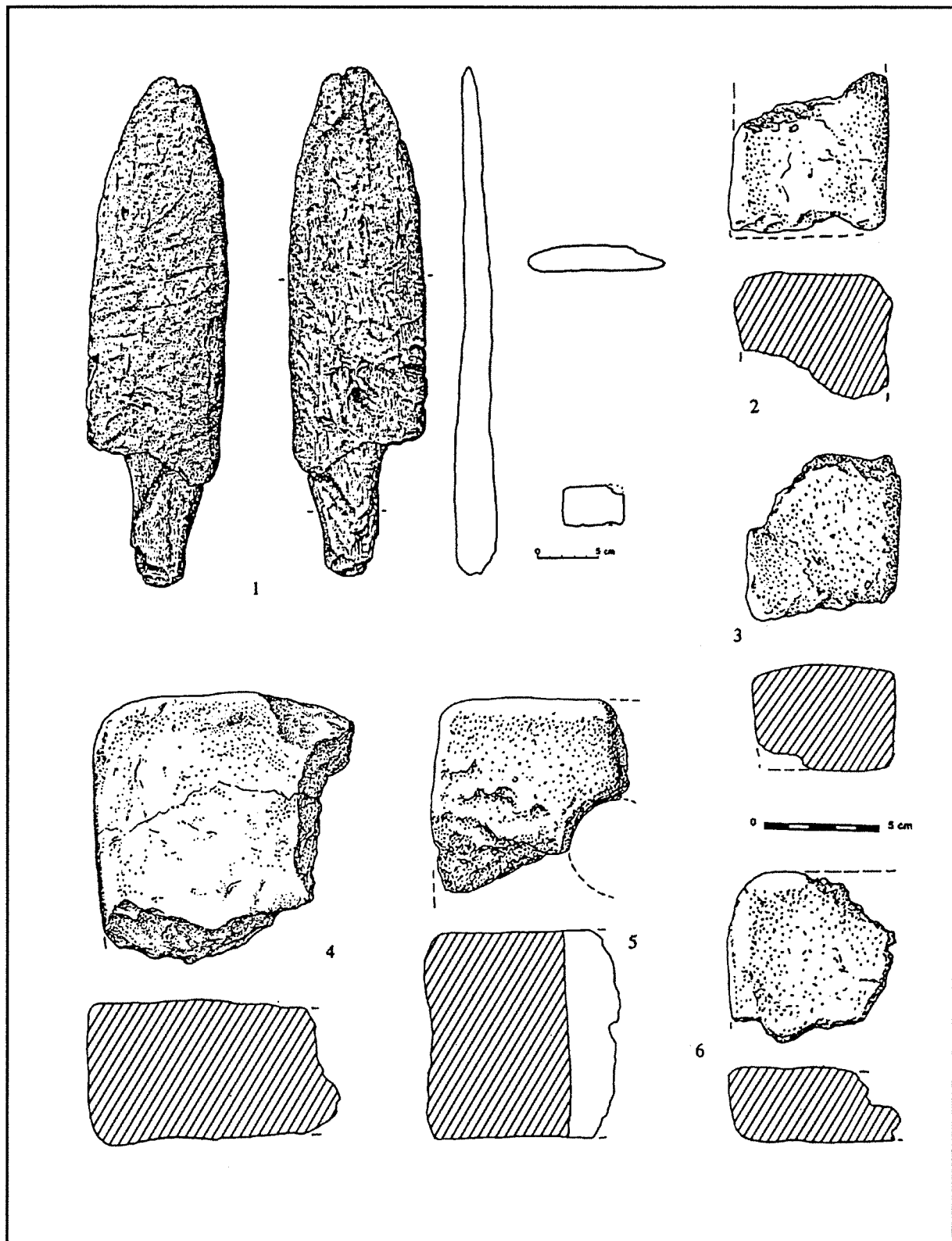


Fig. 8 : Lapartens (Vendays-Montalivet, Gironde). 1 : battoir (à lin ?) en bois de chêne ; 2 à 5 : fragments de briques d'argile cuite, de section quadrangulaire, modelées à la main. Dessin J. Roussot-Larroque.

sans exception dans la seconde catégorie. Des fragments d'un même vase ont été trouvés, groupés, vers la base de la structure de bois, du côté extérieur. En forme de tonnelet, il porte sous le bord un cordon pincé, d'où part un autre cordon en V, rejoignant les attaches supérieures d'une anse en boudin. Le fond disparu était certainement plat (fig. 6 n° 1). Un second vase, représenté par plusieurs tessons, portait au moins deux cordons pincés horizontaux surmontant des pastillages sur la panse. D'autres tessons de plusieurs récipients différents portent des décors similaires: cordons horizontaux simples (fig. 6, n° 3) ou pincés (n° 4 et 7), cordons obliques (fig. 6, n° 5), pastillages (fig. 7, n° 3 à 6, 9). Des bords non décorés proviennent de vases ouverts, bols ou jattes (fig. 6, n° 2 et 6). On remarque aussi un petit vase biconique (fig. 7, n° 1). A noter encore deux anses en boudin (fig. 6, n° 2 et 7), la première détachée d'un vase à cordons multiples orthogonaux, et une grosse anse en ruban à bourrelets latéraux (fig. 7, n° 8). Les fonds plats sont bien attestés (fig. 6, n° 8 et 9). Toutes ces formes et décors sont des éléments classiques de la céramique du Bronze médocain.

### *Les briques*

Le niveau de sol stabilisé a livré de nombreux fragments de briques d'argile, grossièrement modelées et cuites, ici en position secondaire et réutilisées vraisemblablement pour un aménagement de sol. Elles sont faites d'une terre fine, tantôt pauvre en dégraissant, tantôt mêlée de graviers de quartz plus ou moins volumineux, voire de fragments de silex. Les couleurs dominantes vont de l'orangé au rouge clair et au jaunâtre. La cuisson est irrégulière; elles sont rubéfiées à cœur par endroits, peu cuites en d'autres endroits, et peuvent même se désagréger dans l'eau. Cuisait-on ces briques avant de les utiliser? Leur cuisson résulte-t-elle au contraire de leur utilisation? Faute d'avoir pu, jusqu'ici, les observer en position primaire, on ne saurait le dire. Aucune n'a d'ailleurs été trouvée entière, et aucune non plus n'a pu être reconstituée à partir des nombreux fragments recueillis. Plusieurs formes et plusieurs modules paraissent avoir été en usage.

On reconnaît:

- des briques de section sub-rectangulaire ou légèrement trapézoïdale, aux arêtes adoucies; la forme générale pourrait avoir été parallépipédique;
- des briques de section plus arrondie, évoquant des formes cylindriques ou tronconiques.

Les fragments les plus importants présentent invariablement une large perforation transversale, sub-cylindrique. Faites avant cuisson, ces perforations ne présentent pas les stries caractéristiques des fragments de torchis sur armatures de bois. Leurs dimensions se rapprochent plutôt des carneaux de four. Cependant, dans nos pays occidentaux, l'usage de briques de terre pour la construction de fours protohistoriques, domestiques ou artisanaux, ne paraît pas attesté, à notre connaissance. On y connaît plutôt un système de construction différent, à soles et voûtains monoblocs modelés au départ sur une armature de bois ou de roseaux entrecroisés. Ces larges perforations traversantes servaient-elles plutôt à assembler ces briques au moyen de chevilles de bois ("système Lego") à des fins architecturales? Rien ne permet d'en décider.

La fonction de ces briques n'étant actuellement pas élucidée, leur relation avec les bois ouvrés ne l'est évidemment pas davantage. Avant réutilisation, étaient-elles employées dans les parties en élévation aujourd'hui disparues des structures dont nous ne possédons plus que les substructions? Proviennent-elles plutôt de la démolition d'autres constructions disparues, ayant existé au voisinage ou à quelque distance?

### *Les vestiges minéraux*

Au niveau du sol stabilisé par les briques, des inclusions de couleur bleu outremer ont été



*Fig. 9 : élément de bois plané*



*Fig. 10 : traces de travail aux extrémités d'une fourche.*

repérées dans le sédiment. Observées à la loupe binoculaire, ces inclusions paraissent constituées d'azurite avec quelques points de malachite, revêtant la surface de fines particules métalliques dont l'éclat rougeâtre suggère qu'il s'agirait plutôt de cuivre que de bronze. Une analyse devrait préciser ces premières observations.

#### *Les vestiges organiques*

Le sédiment englobant livre des macro-restes végétaux: feuilles, glands, rares graines, éléments filamenteux mal conservés, fragments d'écorce... Quelques objets ou fragments d'objets en bois ont été découverts, dont un morceau du bord d'un vase en bois et la fouille en cours vient de livrer un outil (battoir?) en chêne, doté d'un manche de section quadrangulaire (fig. 8, n° 1). Enfin, les restes de faune, peu nombreux, comprennent une molaire de cheval et quelques dents de bovinés et suidés, accompagnées de rares fragments osseux.

### CONCLUSION

L'attribution au Bronze médocain des vestiges archéologiques recueillis à Lapartens ne semble pas faire de doute. Le Néolithique final arténacien, détecté dans les déblais de la pelle mécanique, n'a pas été retrouvé dans l'emprise du sondage. La présence d'une industrie lithique typologiquement pauvre et relativement peu abondante est en accord avec les données recueillies par la fouille des niveaux du Bronze moyen de la Lède du Gurp. La céramique de Lapartens, dans son ensemble, présente les caractères typiques du Bronze médocain.

Pour cet important complexe culturel, obtenir de nouvelles datations serait d'un grand intérêt. Les dates disponibles sont très rares pour cette période, et certaines font problème. L'étude du Bronze moyen dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la France souffre de l'absence d'un cadre chronologique suffisamment précis et fiable, comme en font foi des discussions actuelles (Gomez, 1995; Mordant, 1997; Gomez, 1997). Pour le Bronze médocain de la Lède du Gurp, ce dernier auteur (Gomez, 1995, p. 105 et à nouveau 1997, p. 146) s'appuie sur une date  $^{14}\text{C}$  de  $2990 \pm 125$  B. P. (Gif, n° de laboratoire inconnu; Frugier 1982) soit 1399-1007 av. J.-C., ce qui (aux écarts près) situerait fort tard les céramiques à cordons et pastillages, et du même coup l'époque de fabrication des haches médocaines, le niveau ainsi daté ayant livré un moule de hache à bords droits de ce type (Frugier, Andrieux, Boudet, 1983; Roussot-Larroque, 1988). Si l'on retenait cette date, l'ensemble se trouverait pratiquement synchrone du Bronze final 1.

Or, tout récemment, pour le niveau supérieur du Bronze moyen de la Lède du Gurp (couche 4 a), nous venons d'obtenir une nouvelle date  $^{14}\text{C}$ :  $3350 \pm 69$  B. P. (Ly-7963), soit 1729-1525 av. J.-C. qui le situe, au contraire, dans une phase plutôt ancienne du Bronze moyen, sinon même à la transition Bronze ancien/Bronze moyen. Une autre datation  $^{14}\text{C}$  antérieurement publiée concorde d'ailleurs avec celle-ci:  $3300 \pm 120$  BP (Gif-1032), soit 1734 à 1429 av. J.-C. Elle date un sol fossile de la coupe du Gurp, en bonne continuité stratigraphique avec l'ensemble 4 de la fouille. Pour ces problèmes de chronologie, dont l'enjeu est d'importance, le site de Lapartens représente l'opportunité unique, non seulement d'obtenir de nouvelles dates  $^{14}\text{C}$ , mais encore de faire intervenir la dendrochronologie, ce qui pourrait permettre au Sud-Ouest de la France de bénéficier enfin du degré de précision chronologique qui fait encore défaut pour cette période.

Enfin, les résultats déjà obtenus à Lapartens mettent en lumière des aspects jusqu'ici inconnus de la vie des communautés humaines du Bronze médocain. Leur intérêt pour les zones humides, déjà attesté à la Lède du Gurp, se trouve amplement confirmé. Si les substructions de bois mises en évidence ne peuvent encore faire l'objet d'une interprétation d'ensemble, on peut espérer que le

dégagement entrepris sur une plus grande surface apportera des éléments décisifs. Il s'avère en tout cas que le travail du bois jouait un rôle important dans les activités de ces populations, tant pour la charpente que pour la fabrication d'ustensiles et d'outils. On s'interrogera évidemment sur l'utilisation des haches en bronze - médocaines ou à talon - dans ce secteur d'activités, en rappelant la découverte de plusieurs dépôts, dans la commune même (haches médocaines de Montalivet), ou au voisinage (haches à talon du Bois de Rouman à Gaillan, entre autres). La présence dans le sédiment de granules de cuivre, évidemment étrangers à la géologie locale, suggère en outre l'éventualité d'activités métallurgiques sur le site. Enfin, la découverte d'une importante quantité de briques d'argile perforées constitue un fait nouveau dont l'interprétation ne pourra se faire que si l'on en découvre enfin en position primaire.

En tout cas, la moisson d'observations apportées par l'étude du site de Lapartens est déjà loin d'être négligeable. Longtemps, l'étude du Bronze médocain s'est bornée presque exclusivement à inventorier les dépôts de haches en bronze et à raffiner sur leur typologie. Désormais, les travaux en cours s'orientent vers la découverte sur le terrain de nouveaux aspects, plus variés et parfois inattendus, de cet important phénomène culturel.

\* Directeur de recherche au C.N.R.S. institut de préhistoire et géologie du quaternaire UMR 9933, Université de Bordeaux I, avenue des Facultés 33405 Talence cedex

\*\* Secrétaire de la Formation archéologique médocaine, chemin du Soc, QUEYRAC 33340 LEPARRE MÉDOC.

### Bibliographie

FRUGIER G. - 1979 - La Lède du Gurg. *Cahiers médulliens*, 27, 1978 (1979), p. 10-41.

FRUGIER G. - 1982 - Le site littoral de la Lède du Gurg (Gironde) - *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 79 p. 168-171.

FRUGIER G., ANDRIEUX Ph., BOUDET R. (1983) - Les moules à bronze de l'habitat de la Lède du Gurg à Grayan-et-l'Hôpital en Gironde (Bronze moyen). *Journées de Paléoméallurgie*, Université de technologie de Compiègne, 22-23 février 1983, pré-tirages, p. 449-465, 6 fig.

GOMEZ de SOTO J. - 1995 - Le Bronze moyen en Occident. *La culture des Duffaits et la civilisation des Tumulus*. Paris, Picard, 376 p., 108 fig., 77 pl. (L'âge du Bronze en France, 5).

GOMEZ de SOTO J. - 1997 - Au sujet du compte-rendu de Claude Mordant (1997): José Gomez (1996) - Le Bronze moyen en Occident. *La culture des Duffaits et Civilisation des Tumulus*, B.S.P.F., t. 94, n° 1, p. 1-22. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 94, 2, p. 145-148.

MORDANT C. - 1997 - C. r. de GOMEZ J. , 1996, Le Bronze moyen en Occident... *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 94, 1, p. 21-22.

ROUSSOT-LARROQUE J. - 1975 - Céramique du Néolithique et de l'âge du Bronze au Gurg (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde). *Revue historique et archéologique du Libournais*, 43, n°157, p. 81-103, 11 fig.

ROUSSOT-LARROQUE J. - 1988 - Le Bronze moyen d'Aquitaine et la culture des Tumulus. *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*. Actes du 113<sup>e</sup> congrès national des Sociétés savantes, Strasbourg, 1988. Paris, éd. du C. T. H. S., 1989, p. 393-427, 7 fig.

ROUSSOT-LARROQUE J. -1996 - Le Bronze ancien dans le Sud-Ouest de la France. *Cultures et Sociétés du Bronze ancien en Europe*. 117<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand, 1992, Pré- et Protohistoire. Paris, Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, p. 509-526, 5 fig.

ROUSSOT-LARROQUE J., VILLES A. (1988) - Fouilles pré- et protohistoriques à La Lède du Gurg (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde). *Revue Archéologique de Bordeaux*, 79, p. 19-60, 27 fig. H.

### Note

(1) Les auteurs seraient reconnaissants à ceux qui auraient connaissance de briques d'argile en contexte comparable de bien vouloir les en informer. D'avance merci.